RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil d'administration provisoire de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n° 2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, notamment son article 25 ;

Vu l'arrêté du 20 janvier 2020 portant nomination au conseil d'administration provisoire de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

ARRÊTE

Article 1er

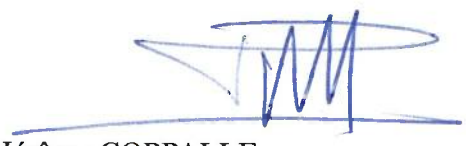
Mme Catherine MALINIE, cheffe du département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé, est nommée membre du conseil d'administration provisoire de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement en remplacement de M. Didier HOFFSCHIR.

Article 2

L'administratrice provisoire de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 26 JAN 2020

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur de l'enseignement supérieur,



Jérôme COPPALLE